



Ecole des Sources

Ecole publique des Sources
Route d'Ancy
69210 Savigny
tel : 04 74 01 13 51
Mél : elementaire.savigny@laposte.net
<http://www2.ac-lyon.fr/etab/ecoles/rhone/des-sources/>

Compte-rendu du conseil d'école du 14 juin 2012

Séance ouverte à 18 h 30.

Présents :	-Pour les parents :	Mmes Bizon, Dumas (titulaires), Pavon, Garnier et Chêne (Suppléantes) ; M. Brochier (Titulaire).
	-Pour les enseignants :	Mme Guyot ; M. Fargier, Bellynck, Lagrange (Directeur).
	-Municipalité :	Mmes Laurent et Cutzach.
	-Dden :	M. Vial.
Excusés :	-Municipalité :	M. Martinon.
	-IEN :	Mme Leroux.
	-Dden :	M. Vial.
	-Enseignants :	M. Amblard.

Ordre du jour :

- 1- Bilan année scolaire 2011/2012.**
- 2- Préparation année scolaire 2012/2013.**
- 3- Projets futurs**
- 4- Coopérative scolaire : bilan et prévision.**
- 5- Questions des parents et de la municipalité.**

Pour information

Pour information

Pour information

Pour consultation et accord

Pour information

Préambule :

- Me Guyot assure la prise de notes au cours de cette réunion.
- Les personnes présentes **approuvent à l'unanimité le compte-rendu du conseil d'école en date du 13 mars 2012.**
- M. Lagrange demande si tout le monde a reçu le projet d'école et s'il y a des remarques. Mme Chêne le trouve intéressant mais regrette qu'il ait été donné si tard : M. Lagrange explique que les dates d'envoi du projet à l'IEN et celles des CE ne sont pas compatibles ce qui en effet est regrettable.
Mme Cutzach demande que le paragraphe sur la politique municipale en matière de logement soit modifié ; en effet, il y est affirmé que la municipalité ne souhaite pas augmenter sa population ce qui est faux : il existe des contraintes et des limites qui sont imposées par l'état et sur lesquelles la mairie n'a aucune prise. Mme Laurent précise que de plus la mairie ne peut forcer les propriétaires privés à vendre. M. Lagrange précise que ce qui a été écrit dans le projet d'école reflète ce qui a été dit par des membres du conseil municipal lors d'une réunion sur l'avenir des écoles publiques, ce qui est confirmé par les parents d'élèves qui étaient présents. Néanmoins, il est satisfait de constater que ce n'est qu'une incompréhension et modifiera le paragraphe.
Mme Laurent estime que les termes concernant la fréquence des conflits durant le temps périscolaire sont forts. M. Lagrange répond que ce sont des faits constatés par les enseignants. Il faut y voir un besoin de cohérence et de continuité entre le temps scolaire et périscolaire : il sera nécessaire par exemple, dans le cadre de l'axe 1, de rencontrer les diverses associations responsables du temps périscolaire pour élaborer des projets communs.
Mme Laurent demande si certains objectifs du projet qui impliquent la municipalité ne sont pas trop ambitieux. M. Lagrange précise que ce sont des objectifs et qu'il n'y a pas obligation de les atteindre et que ce projet n'engage en rien formellement la mairie.
Le projet d'école est adopté à l'unanimité des présents.

1/2-Bilan année scolaire 2011/2012 et préparation 2012/2013 :

a) Fonctionnement pédagogique :

ECOLE

Cette année s'est bien déroulée. Les relations avec les parents, la municipalité et les différentes associations de Savigny (APE, Restaurant scolaire, Bibliothèque ...) sont toujours aussi bonnes et fructueuses.

L'aide personnalisée a commencé dès le mois de septembre et a concerné en moyenne 4 à 5 élèves en moyenne par niveau tout au long de l'année. Elle s'est déroulée essentiellement sur le temps de midi et le mercredi pour deux classes. Cette aide, bénéfique dans sa majorité, a besoin cependant d'être améliorée car elle augmente le temps de travail d'élèves qui sont déjà en surcharge scolaire et concerne souvent des élèves ayant des difficultés récurrentes et se trouvant ainsi en aide tout au long de l'année.

Les élèves CM2 ont bénéficié cette année encore de l'intervention de la brigade routière. M. Lagrange prendra contact avec des associations de prévention routière pour voir si celle-ci peuvent intervenir tous les ans. Il demande à la municipalité s'il est envisageable d'avoir un partenariat avec la municipalité de L'Arbresle

ENSEIGNANTS

La cinquième classe étant fermée l'année prochaine, l'équipe enseignante perd un membre : M. Fargier qui est nommé sur l'école maternelle du Petit Prince. Les autres enseignants restent en place. Mme Szygula assurera le quart de décharge de M. Lagrange l'année prochaine. Le jour de décharge restera le vendredi.

ELEVES

Cette année, 35 enfants partent au collège, 1 a quitté l'école en cours d'année, 1 quitte l'école pour diverses raisons et 1 est maintenu dans leur niveau en cycle 2.

Actuellement, M. Lagrange a procédé à 16 inscriptions pour la rentrée 2012 tous en CP, il en attend encore 2. Les enfants seront répartis de la façon suivante si les effectifs ne changent pas :

- CP (M. Amblard) : 18 élèves
- CE1 (Mr Lagrange) : 23 élèves
- CE2/CM1 (Mme Guyot) : 22 élèves (12 CE2 + 10 CM1)
- CM1/CM2 (M. Bellynck) : 24 élèves (4 CM1 + 20 CM2)

Soit 87 élèves au total. Mme Chêne remarque que le nombre de CM1 dans la classe de M. Bellynck est peu élevé : les enseignants expliquent qu'ils ont fait en sorte de laisser un CP pur ce qui entraîne une répartition plus difficile sur les autres classes. Cette répartition peut encore changer en fonction des futures inscriptions.

M. Lagrange propose d'afficher les listes des classes au tableau extérieur le dernier jour.

RENTREE

Les vacances d'été débuteront jeudi 5 juillet à 16 h 30 après la classe.

La rentrée des élèves aura lieu le mardi 4 septembre 2012 à 8 h 20.

La rentrée des enseignants se fera le lundi 3 septembre.

La date de la réunion de rentrée réunissant tous les parents sera communiquée à la rentrée. Elle aura lieu après la rentrée avant les réunions de classe afin de regrouper ces temps de communication comme l'année passée.

ANGLAIS

Comme l'année dernière, un système de décroisement a permis d'assurer l'enseignement de l'anglais par niveau. Actuellement, les CM2 passent le niveau A1 en anglais. Ce système ne pourra sûrement pas se mettre en place l'année prochaine du fait de la perte d'une classe.

DECLOISONNEMENT

Cette année encore, les enseignants ont mis aussi en place un décroisement en histoire et en sciences de façon à organiser l'apprentissage de ces matières sur un groupe de niveau. L'année prochaine ce système pourra difficilement se mettre en place.

PISCINE

L'année prochaine, le CP de M. Amblard ira toute l'année et le CE1 de M. Lagrange jusqu'en février.

CHORALE

Encore une année positive.

SECURITE ROUTIERE

Cette année encore les CM2 ont bénéficié de l'intervention de la sécurité routière. C'est la deuxième année consécutive et les enseignants de l'école étudient les pistes pour pérenniser cette formation, qui pour rappel est obligatoire. Cette intervention est organisée sur L'Arbresle par la police municipale pour les classes de cycle 3 : M. Lagrange se renseignera sur la possibilité d'avoir un partenariat avec la municipalité de L'Arbresle pour intégrer ce cycle de formation, au moins pour la classe de CM2.

b) Activités pédagogiques :

Les enseignants remercient la municipalité et l'Ape pour leur subvention commune (respectivement 16,10 € et 8,90 € par enfant) qui aura permis aux enfants de participer aux activités listées ci-dessous sans que le coût soit trop important pour les familles.

CINEMA

La collaboration avec le cinéma Alpha de Sain-Bel a permis aux enfants d'assister à plusieurs projections de films choisis par les enseignants pour leur intérêt pédagogique. Les classes de M. Amblard et M. Bellynck ont assisté à 2 projections, les CP à 2 projections. Cette collaboration se poursuivra l'année prochaine en fonction des projets pédagogiques de chaque enseignant.

SORTIES

La classe de CP assisté à un spectacle à Noël entièrement offert par la municipalité et l'APE.

Les CP vont visiter une ferme pédagogique le 15 juin.

Les CP, CM1/CM2 et les CM2 de l'école ont bénéficié de l'intervention du centre Kapla le 7 juin.

Les CM2 ont bénéficié d'une journée accrobranche et orientation.

La classe de CM2 a passé une journée au musée de lamine de Saint-Pierre-la-Palud.

Tous les CE1, CE2 et CM1 de l'école sont partis en classe transplantée (sur le thème des châteaux de la Loire) du 4 au 8 juin 2012.

BCD

Mmes Perraud et Bouvier sont intervenues tout au long de l'année scolaire pour permettre aux enfants d'emprunter régulièrement des livres. L'équipe enseignante les remercie. Elles ont déjà proposé leurs services pour l'année prochaine.

3- Projets futurs :

- M. Lagrange étudie un projet de sortie sur **deux jours au parc des oiseaux à Villars-les-Dombes** avec la classe de CE1.
- **Un projet de fresque murale** pour le mur de la cour a été initié par Mme Guyot. Un contact a été pris avec un graphiste professionnel et un devis devrait nous parvenir rapidement. Ce projet concernerait les classes de Mme Guyot et M. Lagrange.

Une demande de subvention exceptionnelle sera déposée en mairie via l'Ape pour ces deux projets.

- M. Bellynck a déposé depuis maintenant 3 ans **une demande de participation pour sa classe au « Tour de la Drôme à vélo »**, raid de 5 jours organisé par l'Usep de la Drôme en partenariat avec l'Education Nationale et le Conseil général, sans succès pour l'instant. Il n'est pas possible à l'heure actuelle de savoir si cette candidature sera retenue pour l'année prochaine.
- Les parents demandent si la vente de gâteaux se poursuivra l'année prochaine. M. Lagrange n'y voit pas d'inconvénient et y est même plutôt favorable. Il précise que les enseignants ne prendront pas en charge l'organisation mais aideront les parents si nécessaire.

4- Bilan Coopérative Scolaire :

Un bilan sera communiqué par papier aux parents en début d'année scolaire prochaine. Une information sera mise sur le site de l'école : <http://www2.ac-lyon.fr/etab/ecoles/rhone/des-sources/>.

5- Questions diverses :

Les parents demandent s'il est possible de faire des **photos individuelles des enfants**. Cela sera proposé l'année prochaine pour la future photo.

Une nouvelle **fois le problème de l'éclairage autour de l'école** (portail, allée, parking) se pose en particulier pour les sorties d'études en hiver. La municipalité va étudier cette question.

Les enseignants demandent si la possibilité d'installer un bac à sable dans la cour élémentaire est toujours possible. La municipalité répond qu'elle attend la demande d'investissement de l'école avec la référence précise du matériel.

La municipalité informe le conseil qu'elle va faire faire **un devis d'amélioration du réseau informatique** suite aux nombreux problèmes constatés ces deux dernières années. M. Lagrange a déjà acheté sur les crédits fournitures un nouveau switch qui améliorera le débit sur le réseau.

Les parents réitèrent la demande de signalisation sur les poteaux. M. Hulin a les autocollants. Il les mettra pendant les vacances d'été. M. Lagrange contactera M. Hulin par courriel.

La municipalité a eu les relevés de vitesse devant l'école : il n'y a pas généralement de vitesse excessive et globalement la limitation est respectée à cet endroit. Néanmoins les parents et les enseignants trouvent que la vitesse des voitures devant l'école et devant le petit théâtre, même respectée à 50 km/heure, représente un danger dans le premier cas à cause des nombreuses voitures stationnées et des enfants qui sortent de l'école, dans le deuxième cas du fait du rétrécissement de la voie. M. Lagrange demande pourquoi ne pas créer une zone 30 sur toute la traversée du village (de l'église à l'école). Après discussion, **l'ensemble du conseil demande officiellement la création d'une zone 30 dans le village qui engloberait les écoles du village.**

La séance est levée à 20 h 30.

Le secrétaire de séance :
Mme Guyot

Le président :
M. Lagrange

